

beau résultat indique clairement que dans notre province, l'ignorance n'est pas aussi grande qu'on le proclame en certains lieux. — On rapporte que de grandes étendues de forêts ont été détruites par le feu dans le nord du Wisconsin. Quarante personnes ont péri dans les flammes — Une dépêche de Sofia, Bulgarie, annonce qu'un violent incendie a détruit deux mille maisons dans la ville de Cottell — Un autre incendie a détruit d'énormes quantités de bois dans les chantiers de Chicago. Les pertes causées par cet incendie sont évaluées à trois millions de piastres. — Le 24 juillet un grand combat a eu lieu à Mindanao dans les îles Philippines entre les rebelles Malais et les troupes espagnoles. Les Malais ont attaqué les Espagnols à l'improviste mais ils ont été repoussés avec de grandes pertes. — Un grand combat a aussi eu lieu au Soudan entre les indigènes et les troupes françaises. Ces dernières ont remporté la victoire et elles se sont emparé du village dans lequel les indigènes étaient retranchés. L'ennemi a perdu 500 hommes; il était commandé par un marabout qui venait de prêcher la guerre sainte.

\* \* \*

\* \* De La *Semaine Religieuse* de Montréal, 23 juillet 1894.

**La Vénérable Marguerite Dufrost de Lajemmerais Veuve d'Youville.**

Les EEmes cardinaux et les RRmes prélats, officiers et consultants de la S. Congrégation des Rites, se sont réunis le 10 juillet, au palais du Vatican, pour y tenir une séance ordinaire.

Ils y ont examiné et résolu plusieurs questions se référant à des préliminaires de causes de saints. Parmi ces questions il y en a une qui intéresse particulièrement les Canadiens; c'est celle intitulée du diocèse de Montréal, au Canada.

Elle a pour objet de constater l'observation des décrets d'Urbain VIII sur l'abstention de tout culte public envers la vénérable Servante de Dieu, Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville, fondatrice et première supérieure des Sœurs Grises à Montréal.

Après avoir étudié avec le plus grand soin tous les mémoires et les documents déposés devant eux, les EEmes cardinaux et les RRmes prélats ont déclaré que les ordonnances du pape Urbain VIII, prescrivant l'abstention de tout culte public, avant le jugement du Saint-Siège, avaient été suffisamment observées.

Cette cause a eu pour cardinal ponent ou rapporteur l'Eme Aloisi-Masella, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et pour postulateur, M, l'abbé Captier, aujourd'hui supérieur général de la Communauté de Saint-Sulpice.

La Servante de Dieu avait été déclarée Vénérable le 28 avril de l'année 1890; c'est-à-dire qu'à cette date le Saint-Père a permis l'instruction de son procès de Béatification. C'est à ce moment que commencent les innombrables informations faites directement par l'autorité pontificale. Quelques unes sont achevées avec l'heureux résultat que nous annonçons aujourd'hui à nos lecteurs.

Avant que la Vénérable d'Youville soit déclarée Bienheureuse il se passera sans doute encore plusieurs années, car la procédure de l'Eglise en ces matières est longue, minutieuse, et dure quelquefois plus d'un siècle; quoiqu'il en soit la nouvelle qui nous arrive de Rome est bien propre à nous réjouir et nous en félicitons tout particulièrement les Sœurs Grises de Montréal.

Nous avons des raisons de l'espérer la Servante de Dieu montera peu à peu au faîte de la gloire surnaturelle en ce monde.

**NOTE DE LA RÉDACTION.**—La vénérable Marie Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville, est née à Varennes le 15 octobre 1701 et elle est décédée à Montréal le 23 décembre 1771. Elle a continué l'œuvre que les frères Charon avaient commencée en